

Nos partenaires :



Le Marais du Cassan et de Prentegarde

Sentier d'interprétation



GPS POINT DE DÉPART

N44.94622°
E2.27009°



1 H 00

2,5 km

ENVIRONNEMENT, FAUNE ET FLORE

NATURA 2000 ET ENS :

DES OUTILS DE PRÉSERVATION ET DE GESTION

Le site naturel du marais du Cassan et de Prentegarde, d'une superficie de 507 ha d'un seul tenant, est situé à 550 m d'altitude sur le territoire du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Auze Ouest-Cantal, qui est composé des communes de Lacapelle-Viescamp, Saint-Étienne-Cantalès et Saint-Paul-des-Landes.

Il accueille 8 habitats et 5 espèces de l'annexe II de la Directive Habitats, dont la survie dépend principalement de la ressource en eau. De nombreuses autres espèces remarquables sont également présentes sur ce site.

La désignation initiale du site au sein du réseau européen est due à la présence de prairies à Molinies et de landes humides à caractère atlantique. Il s'agit du seul site Natura 2000 d'Auvergne qui accueille la Spiranthe d'été, orchidée rare en Auvergne, protégée au niveau national, ainsi que la plus importante population d'Agriçon de Mercure du département du Cantal.

Ce patrimoine naturel exceptionnel a également permis l'attribution, par le Conseil départemental, du label Espace Naturel Sensible et la définition et la mise en œuvre avec le SIVU Auze ouest Cantal d'un projet de gestion de site.

Plus de la moitié du site est concerné par l'activité agricole, principalement tournée vers l'élevage bovin. Environ un tiers du site est boisé, le reste est partagé entre milieux naturels en cours de boisement et zones urbanisés.



Agriçon de Mercure

© Fabien Egal

Le marais du Cassan et de Prentegarde, site classé Espace Naturel Sensible et Natura 2000, est une formidable mosaïque de milieux : marais tourbeux, pelouses sèches, landes et pinèdes. Ces vastes zones humides et bocages sont la source d'énigmes et de mystères, si on en croit la toponymie des lieux : Prentegarde, Avisetoi, Passevite, mais également le support incontesté d'une biodiversité patrimoniale importante.

SITUATION

Le sentier d'interprétation du marais du Cassan et de Prentegarde est situé sur la commune de Lacapelle-Viescamp, en direction de Saint-Étienne-Cantalès, à 15 km à l'Ouest d'Aurillac. Accessible par la RD 120 et la RD 461.

PARKING

Le long de la RD 461, 500 m après le carrefour avec la RD 120, direction Saint-Étienne-Cantalès, sur le délaissé de la RD 461, aménagé en aire de pique-nique.

Recommandations

Pour approfondir votre promenade, nous vous recommandons de télécharger le livret découverte ENS du Marais du Cassan et de Prentegarde, en vous rendant sur internet et en indiquant le lien suivant : http://img.cantal.fr/pdf/20160616112135_68.pdf

Code de balisage PR® FFRandonnée

- Bonne direction
- ≡ Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées

BALISAGE Bleu

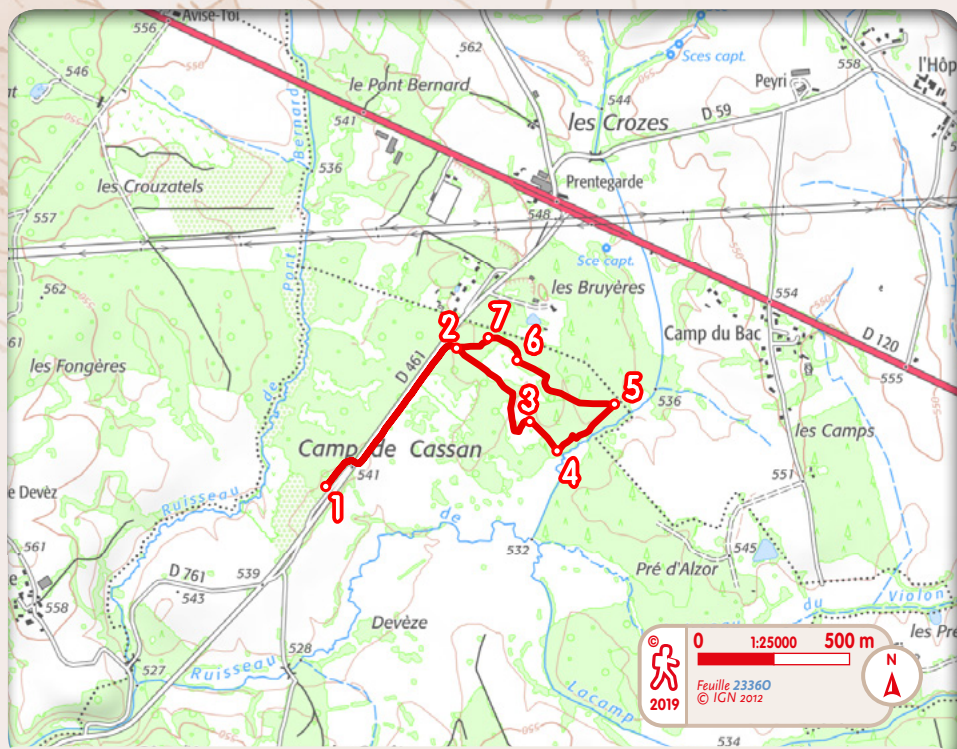


- Office de tourisme du Pays d'Aurillac : 7 rue des Carmes, 15000 Aurillac, 04 71 48 46 58, courrier@iaurillac.com.
- Office de tourisme de la Châtaigneraie cantalienne : 28 avenue du 15-septembre-1945, 15290 Le Rouget, 04 71 46 94 82, info@chataigneraie-cantal.com.



Comité

- Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Cantal : 06 70 91 54 36, cantal@ffrandonnee.fr, <https://cdrp15.blogspot.com/>.



FAUNE ET FLORE

L'AZURÉ DES MOUILLÈRES

Au mois d'août, lors des quelques semaines de leur vie d'adulte, les Azurés des mouillères volent en hâte au-dessus des zones humides, car ils doivent se reproduire et pondre leurs œufs, sur la Gentiane pneumonanthe. Une fois écloses, les chenilles se nourrissent de cette plante. Ensuite, tombées au sol, elles vont émettre des phéromones, imitant celles des fourmis de la famille des Myrmicas. Ces dernières vont recueillir la chenille et la nourrir jusqu'à l'été prochain, où elle se transformera en papillon. Ainsi, les Azurés des mouillères ont besoin de zones humides en bon état, accueillant des Gentianes



Azuré des mouillères

© CEN Auvergne

1 Au début, le sentier d'interprétation balisé en bleu est commun avec le sentier de marais du Cassan balisé en vert. Depuis le parking, prendre la direction de Prentegarde, traverser la route et emprunter à gauche le petit sentier, sous les pins entre le pré et la RD 461. Passer la chicane où un panneau indique le départ du sentier d'interprétation.

2 Bifurquer à droite sur un chemin plus large. Au bout de 400 m, après le panneau sur « l'annellation », emprunter à gauche le caillebotis qui passe au cœur du marais tourbeux.

👁 > Marais tourbeux du Cassan et de Prentegarde.

3 Dans le bois de pins, prendre à droite pour suivre le petit sentier jusqu'à la borne de jeu.

4 Prendre à gauche le sentier qui longe la prairie humide du ruisseau du Bac, puis passer à côté de "l'arbre banc" qui se trouve à gauche après le panneau sur la « dendrochronologie ».

👁 > « L'arbre blanc ».

5 Continuer à suivre le sentier d'interprétation, balisé en bleu, qui part à gauche et remonte légèrement. Il traverse un bois de pins et feuillus jusqu'en bordure d'une zone à molinaies.

> Séparation du chemin du tour du marais du Cassan, balisé en vert.

6 Tourner à droite pour traverser la chênaie.

7 Près de la borne de jeu, prendre à gauche le chemin qui serpente entre le taillis de feuillus.

2 Regagner le point de départ en empruntant dans le sens inverse le chemin qui longe la RD 461.
> Jonction avec le tour du marais du Cassan, balisé en vert.



Spiranthe d'été, Gentiane pneumonanthe et Drosera

© CEN Auvergne et JP Dabernat